



FONDS D'AIDE À LA CRÉATION ICC MONTPELLIER

DOSSIER DEMANDE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR - ANIMATION / DOCUMENTAIRE / FICTION

- **DOCUMENT EXCEL** intitulé 1_NOM DE SOCIETE_TITRE DU PROJET_DEV – Onglets 1 à 8.
- **NOTE** justifiant les stratégies en terme notamment de parité / éco-responsabilité
- **DOSSIER ARTISTIQUE – en fonction de la typologie des aides** (pdf / nommé comme suit : 2_NOM DE SOCIETE_TITRE DU PROJET_ARTISTIQUE) **Il est fortement recommandé de ne pas dépasser une trentaine de pages.**
 - Le synopsis ;
 - Une description du projet (scénario/traitement, caractéristiques principales de l'œuvre, genre, destination, format ...)
 - Une note d'intention de l'auteur·trice et/ou réalisateur·trice ainsi que des éléments graphiques/références visuelles/sonores ;
 - Une note d'intention du producteur·trice précisant la motivation du choix de la Métropole de Montpellier et précisant quels seront les recours aux compétences locales, les enjeux artistiques, la stratégie de développement et de diffusion ;
 - Les CV des auteur·rice·s, réalisateur·trice·s, producteur·trice·s ainsi que le CV de la société ;
 - Dans le cas d'un second dépôt, une note séparée présentée en début de dossier indiquant les modifications effectuées.
- **DOSSIER ADMINISTRATIF** (pdf / nommé comme suit : 3_NOM DE SOCIETE_TITRE DU PROJET_ADM)
 - Les confirmations de financements acquis si obtenus ;
 - Le contrat de co-développement, le cas échéant ;
 - Une copie du ou des contrats d'auteur·trice·s (ou option à défaut) signé·s avec l'entreprise de production. Une attention particulière sera portée aux engagements financiers de l'entreprise de production vis-à-vis du ou des auteur·trice·s ;
 - Une lettre d'intention d'un diffuseur pour les œuvres audiovisuelles / web si obtenue.
 - Un extrait RCS (Kbis) datant de moins de 3 mois et à jour des dernières modifications ;
 - Un relevé d'identité bancaire (RIB IBAN) ;
 - Un visuel du projet si disponible ou logo de la société (format carré 1080x1080 / 300 dpi minimum – libre de droits / pour diffusion si le projet est retenu) : lien à télécharger.

Dépôt par mail uniquement / Limite de pièce-jointes : 12 Mo ; si la taille du dossier est plus grande, le déposer sur une plateforme telle que *We transfer*.

Les projets doivent être présentés en langue française /Seuls les dossiers complets et respectant la date limite de dépôt seront acceptés.